

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je me présente à nouveau comme candidat aux élections ordinaires, car j'estime qu'il est primordial que les actes vétérinaires restent réservés aux médecins vétérinaires, et ne puissent en aucun cas être délégués à des profanes. C'est dès lors la position que je souhaite défendre si j'ai la chance d'être à nouveau élu.

Confraternellement,

Dr Jean-Luc GLOWACKI